



Mettre des mots sur l'innommable

«Ces gens-là» est sorti de presse. Neuf récits autour de l'inceste mis en mots par Béatrice Riand. Avec l'aide de Sarah Briguet et d'Yves Gaudin.

► ISABELLE BAGNOUD LORETAN

SIERRE Ils arrivent comme les trois mousquetaires, courageux et humbles. Parce qu'ils viennent rappeler l'énorme tabou qui règne encore sur les violences sexuelles sur mineurs au sein des familles et du déni presque inimaginable de la société. Sarah

«Ce livre est lisible, il est nécessaire, sans sensationnalisme, il réussit à raconter l'indicible.»

Béatrice Riand
Autrice

Briguet, Béatrice Riand et Yves Gaudin sont soudés par la conviction qu'il faut en parler pour que les choses évoluent. Sous la plume de Béatrice Riand, neuf récits sous le titre «Ces gens-là» viennent d'être publiés aux Éditions Slatkine. L'ouvrage sera présenté lors d'une dédicace à la librairie Payot de Sierre demain, samedi 4 novembre.

Prendre le temps d'entendre les victimes

D'après une enquête RTS réalisée en 2019, 350 enfants sont victimes chaque année d'inceste. Ce chiffre ne présente que les infractions qui ont

été dénoncées à la police et ne reflète donc qu'une partie de la réalité. Pour Sarah Briguet, on est bien loin du compte en effet, car on admet aujourd'hui que 2 à 3 enfants par classes sont victimes d'inceste. On le sait, le secret qui entoure l'abus au sein d'une famille rend toute dénonciation très difficile et le délai légal imparti pour le dénoncer est souvent dépassé. Sarah Briguet ne le sait que trop bien, elle qui a mis très longtemps à se faire entendre, pour qui la procédure a été classée car les actes étaient prescrits et dont la mère s'est rangée du côté du père. Comment survivre à l'inceste quand il est commis par des personnes dont on est en droit d'attendre une protection?

«Nous voulons libérer la parole des victimes, qu'elle passe du statut de victime à celui de survivante.»

Sarah Briguet
Animatrice radio

Après la sortie du livre «Miss à mort» en 2021 où Sarah Briguet dévoilait les abus sexuels commis par son père de l'âge de 5 à 13 ans et les conséquences multiples de ces abus sur sa vie, la productrice radio a reçu spontanément de nombreux témoignages. «Qui m'ont confirmé que les abus sexuels commis par des proches sont beaucoup plus fréquents qu'on ne le croit», explique Sarah Briguet qui vit dans la région sierroise. Elle a contac-

té l'écrivaine Béatrice Riand pour sa sensibilité sur le sujet. Elles se sont ensuite entourées d'Yves Gaudin, auteur et docteur en psychopathologie clinique, qui livre la postface de l'ouvrage. Le livre donne la parole à neuf victimes d'inceste, des femmes et des hommes de toute la Romandie, d'âges différents et de toutes conditions sociales. «Toutes les victimes ont été longuement entendues, filmées pour que je sois au plus près d'elles, pour ne pas trahir leur histoire. Des photographies qu'elles m'ont apportées ont permis au récit de s'incarner aussi pour être plus proche encore de la vérité», explique Béatrice Riand qui reconnaît qu'on ne ressort pas indemne d'une telle traversée: «J'ai vécu dans le chagrin pendant un an, mes amis m'ont dit que même ma voix avait changé!»

L'ouvrage est poignant. Comment écrire l'indicible? Béatrice Riand réussit l'exercice. Parce qu'il n'y a aucun voyeurisme, pas d'images crues mais des récits puissants, de l'intérieur, comme si elle ressentait cette dislocation, la sidération, la déflagration. Et de bien comprendre les difficultés pour les victimes de révéler l'impossible, la peur de devoir se justifier et de ne pas être cru, le phénomène d'oubli, l'éclatement de la famille, tout ce qui fait que l'inceste demeure trop souvent murée dans le silence. On y lit aussi les conséquences pour ces personnes qui marchent dans la vie avec des pans entiers détruits, des conséquences sociales, économiques et psychologiques dévastatrices.

L'Etat non plus n'ose pas qualifier les abus sexuels incestueux. En Suisse,



l'art. 213 du Code pénal, restrictif et archaïque, réprime l'inceste comme infraction contre la famille et non contre l'intégrité sexuelle qui est couverte par d'autres dispositifs pénaux. Ce qui signifie qu'en droit suisse, l'inceste envisagé comme une agression sexuelle par un parent sur un autre n'est pas spécifiquement puni. Les procédures sont longues, difficiles, aboutissent rarement à des condamnations.

Ce déni sociétal commence à livrer ses failles grâce au courage de ces hommes et de ces femmes qui aujourd'hui en parlent, aux ouvrages de Sarah Briguet, Béatrice Riand, ceux de Camille Kouchner ou les témoignages récents d'Emmanuelle Béart. En Valais, les victimes peuvent se tourner vers des associations, la prévention existe dans les écoles. Un groupe de parole est en création, d'autres idées font leur chemin. Yves Gaudin conclut: «Malgré tout, ce livre a la puissance de l'espoir, car leurs paroles, sublimées ici par l'écriture, permettent au message d'être lisible. C'est important que les gens le lisent», conclut le psychologue qui dans la postface pose un cadre à ces événements tragiques. ■



Béatrice Riand,
Sarah Briguet
et Yves Gaudin.

THOMAS MASOTTI

DÉDICACE

«Ces gens-là»

Sarah Briguet, Béatrice Riand
et Yves Gaudin participeront à
la dédicace de l'ouvrage
demain, samedi 4 novembre de
11 h à 12 h 30, librairie Payot,